

## **Procès verbal Conseil Municipal du 28 janvier 2019**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

**Présents** : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias PAIN, M. Willy BLAKE-LEMARE, Mme Gaëlle VILLANT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Mme Sandrine RENOUF

Absents : Néant

### **Approbation du procès verbal du CM du 07 décembre 2018**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Devenir de l'exploitation DOUCHIN**

#### Délibération n° 2019/001

La ferme de la commune exploitée par l'EARL DOUCHIN est en difficulté financière avec une dette envers la commune de plus de 30 000 €. L'aide de la chambre d'agriculture a été sollicitée en vue de redresser la situation. Plusieurs pistes leurs ont été proposées dont la vente d'animaux à l'engraissement et la vente de blé qu'ils ont en stock. Un rendez-vous avec la chambre d'agriculture est prévu prochainement. De plus, il a été constaté un certain nombre de documents non à jour.

Dans l'attente du retour de la réunion avec la chambre d'agriculture et des décisions de l'EARL DOUCHIN, un délai de 2 mois est décidé avant toute action en relation avec la trésorerie de Saint-Lô (prélèvement d'office, redressement). Ce délai permettra aussi de prévoir la mise à jour des écrits.

### **Investissement avant budget**

#### Délibération n° 2019/002

- Achat d'un logiciel de recensement militaire

De nouvelles règles nous imposent d'avoir un logiciel pour le recensement militaire. Après consultation, le choix s'est porté sur le logiciel NFI pour une question de compatibilité puisque tous les logiciels de la commune sont fournis par cette société, et leur tarif (150 € HT) était identique aux autres fournisseurs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Travaux avant budget**

#### Délibération n° 2019/003

- Blocs de secours salle des fêtes

Suite à la visite de sécurité de la Sté SOCOTEC, deux blocs de secours devaient être changés. La Sté STEVENIN a procédé à leur échange.

Malgré le tarif élevé constaté par le conseil municipal (1 292,16 € TTC), l'achat est approuvé à l'unanimité.

➤ lavabo logement communal "CHANAL"

Le lavabo et la robinetterie du logement communal, datant de sa construction, ont du être changés. Cela a été effectué par la St" STEVENIN pour la somme de 365,89 € TTC

Le conseil valide les travaux à l'unanimité

**Informations - Questions diverses**

- Réunion de la commission "Voirie" le lundi 18 février à 14h00
- Réunion de la commission "Travaux" le mardi 19 février à 14h00